



**Demande d'autorisation d'occupation du domaine public relatif à des permis de stationnement à usage commercial. Tarifs - A partir du 01 MAI 2022**

**Installation de scooters**

Direction Générale des Services Techniques  
Direction de la Voirie

<b>Demandeur (payeur) :</b>			
Raison sociale :		Nom d'enseigne :	
ou nom (particuliers) :		N° de Siret :	
Forme juridique (SCI - SARL...)		Adresse des dispositifs (si différente de l'adresse principale) :	
Adresse principale :			
Téléphone et / ou mail :			

**Période :**

	UNITÉ (m²)	Durée (an)	Prix Unitaire/ m2/ par an	Prix Total
<b>Activité commerciale permanente au droit du commerce</b>			22 €	
<b>Minimum forfaitaire de perception (minimum dû)</b>			40 €	
<b>Montant total à acquitter :</b>				

**Les délais d'émission et de signature sont de 3 semaines,**

Je m'engage à m'acquitter des droits de voirie afférents à cette présente demande, dès réception de l'avis de paiement de la perception de Bagnolet.

Date :

Tampon de la société :

Signature :

à renvoyer par mail : voirie-dgst@ville-bagnolet.fr

Merci de joindre un extrait de Kbis de moins de trois mois (pour les sociétés)

**CROQUIS D'IMPLANTATION DES DISPOSITIFS :**